



Visas étudiant expiré, demande de titre de séjour, que faire ?

Par **Bath1920**, le 17/07/2018 à 14:48

Bonjour,

Une amie gabonaise est arrivée sur le territoire français avec un visas long séjour mais ce visa a expiré depuis novembre 2017 et à oublié de faire une demande de titre de séjour, que doit elle faire ?

Merci.

Par **amajuris**, le 17/07/2018 à 17:02

bonjour,

elle doit voir avec sa préfecture pour savoir si elle remplit les conditions pour avoir un titre de séjour, ce qui sera sans doute compliquée en étant en situation irrégulière.

sinon, il lui faudra retourner dans son pays pour demander un nouveau visa long séjour.

salutations

Par **Bath1920**, le 18/07/2018 à 07:23

Bonjour,

Remplir les conditions c'est à dire?

Par **amajuris**, le **18/07/2018** à **10:18**

vosre ami doit se renseigner en préfecture, selon le type d'autorisation de séjour demandée les documents à fournir et conditions à remplir sont différents.
vosre amie peut solliciter l'aide d'un avocat spécialisé en droit des étrangers.

Par **Bath1920**, le **18/07/2018** à **12:33**

Ok merci